

Compte rendu Conseil de surveillance du vendredi 15 mars 2013 :

Le Conseil de surveillance après un débat musclé, marqué par la présence de personnes extérieures à l'instance et ce dans le cadre d'une manifestation, a adopté le Projet d'Etablissement.

Analyse CGT :

Nous ne pouvons accepter le déni de démocratie adopté par la direction qui refuse catégoriquement de fournir les informations (effectifs) nécessaires pour donner un avis éclairé sur ce projet.

La CGT regrette la position du Président qui est resté sourd aux arguments des représentants du personnel qui dénoncent, depuis longtemps, un projet qui va accentuer la souffrance au travail. Il ne répond pas également aux demandes des services : manque de médecins, manque de personnels paramédicaux, fuites des usagers, aggravation des délais de réponse aux attentes des Isariens, non prise en compte des difficultés socio-économiques du département, etc.…

La seule réponse, qui a été apportée par le président et le directeur, est la confirmation que le CHI va réduire le nombre des lits de psychiatrie et les effectifs du personnel (techniques ? administratifs ? soignants ?).

La CGT déplore la prise de position du Président (Premier vice-président du Conseil Général de l'Oise) lors de ce vote. En effet, ce projet d'établissement fait référence au **P**rojet **R**égional de **S**anté rejeté, par le Conseil Régional de Picardie et les trois Conseils Généraux Aisne, Oise et Somme, qui ont dénoncé ses insuffisances et son manque d'ambition.

La CGT dénonce la caricature de Conseil de surveillance du vendredi 15 mars 2013 qui a validé ce projet.

GREVE ILLIMITEE MODE D'EMPLOI :

Depuis le 4 MARS 2013 l'hôpital est en grève illimitée, pour dénoncer entre autres : les insuffisances et irrégularités du projet d'établissement, les dégradations des conditions de travail et de prises en charges .

Nous constatons des modalités d'assignations totalement incompréhensibles à tel point que la CGT rencontrera la direction le mardi 26 mars prochain pour régler le problème.

La CGT mettra tout en œuvre pour faire respecter le droit de grève.

Cette grève illimitée permet au travers des assignations de constater officiellement que les services travaillent du 1er janvier au 31 décembre en effectif minimum. Le directeur qui cherche les causes des accidents de travail, arrêts maladies et absentéisme en forte progression au CHI a un début de réponse à ses questions. Faites nous remonter vos informations, observations et propositions lors de notre tournée dans votre secteur, nous vous communiquerons les dates de notre passage.

Pour infos : Le directeur va prochainement ouvrir des négociations de révision de l'accord local sur le temps de travail et d'autres dispositions locales, sur les avancements notamment………... (extrait APM du 18/03/2013)

Dans le cadre de cette grève, nous irons à votre rencontre pour informer et débattre

La CGT organise
Vendredi 05 Avril 2013, à 19 heures
Une réunion publique à l'hôtel de ville de Clermont
Salle des gardes
Projet d'établissement 2012-2016



Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre : Syndicat CGT du CHI 2, rue des finets - 60600 Clermont de l'Oise ;Tel : 03 44 77 50 52 - Fax : 03 44 77 50 54 ; Mail : syndicat.cgt@chi-clermont.fr
Site Internet : http://www.cgt-chiclermont.com

FITZ JAMES : JEUDI 21 MARS 2013